

Les composantes motrices de l'écriture manuscrite : enquête sur les pratiques pédagogiques en maternelle et en première année

René F. Paoletti

Volume 20, Number 2, 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/031712ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/031712ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Paoletti, R. F. (1994). Les composantes motrices de l'écriture manuscrite : enquête sur les pratiques pédagogiques en maternelle et en première année. *Revue des sciences de l'éducation*, 20(2), 317–329.
<https://doi.org/10.7202/031712ar>

Article abstract

This paper reports the results of a questionnaire survey of 134 Montréal region kindergarden and grade 1 teachers describing their teaching practices, their level of knowledge, and their perception of their role in teaching motor aspects of handwriting. Analysis of the data indicates that the majority of teachers do not provide instruction in most of the motor components of handwriting in any systematic way. As well, the author notes that both the training teachers received and their knowledge about these skills present many weaknesses.

Les composantes motrices de l'écriture manuscrite: enquête sur les pratiques pédagogiques en maternelle et en première année

René F. Paoletti
Professeur

Université du Québec à Montréal

Résumé – La présente étude expose les résultats d'un sondage par questionnaire mené dans 45 écoles du Québec dans le but de décrire les pratiques pédagogiques, le niveau de connaissance et la perception que les éducatrices de maternelle et les enseignantes de première année ont de leur rôle dans l'enseignement des aspects moteurs de l'acte graphique. De l'ensemble des données obtenues, il ressort que la majorité des professeures n'instruisent pas les élèves de manière systématique sur la plupart des composantes motrices de l'écriture et que la formation reçue et leurs connaissances sur ces sujets présentent plusieurs faiblesses.

Problématique

La maîtrise de l'écriture, en tant qu'acte moteur fin, repose sur deux grandes composantes, l'une qui est liée à la scription, c'est-à-dire à la production manuelle des tracés graphiques, et l'autre qui gravite autour des conditions matérielles et posturales, préparatoires à l'exécution des mouvements (Ajuriaguerra, Auzias et Denner, 1964; Calmy, 1977). Concrètement, pour bien écrire, une personne doit posséder, d'une part, une habileté manuelle suffisamment développée pour produire des tracés précis et réguliers et pour doser la pression exercée sur l'outil scripteur; d'autre part, elle doit être placée de telle sorte que l'ensemble des positions prises par les différentes parties du corps lui permette, à la fois, d'assurer le plus économiquement possible le soutien du poids du corps contre la force gravitationnelle, de garantir sa stabilité générale et de déplacer le membre scripteur sans aucune gêne.

C'est pourquoi enseigner l'écriture manuscrite à un jeune écolier consiste, toujours du point de vue moteur, non seulement à lui apprendre les signes graphiques et à en contrôler les composantes cinématiques, sens du tracé, amplitude, direction,

et cinétiques, intensité et vitesse, mais également à l'éduquer sur les aspects moteurs statiques qui supportent la scription et qui englobent l'attitude posturale générale, la tenue du crayon, l'orientation et la stabilisation de la feuille. Il va de soi que les conditions préparatoires à la scription sont elles-mêmes dépendantes des conditions matérielles dans lesquelles l'enfant est placé, notamment le mobilier utilisé, pupitre et siège, qui doit être adapté à la morphologie de chaque écolier.

Or, depuis plus d'une vingtaine d'années, plusieurs indices témoignent d'une désaffection générale pour la connaissance et l'enseignement des composantes motrices de l'écriture. D'une part, des articles qui passent en revue les travaux sur l'apprentissage de l'écriture, il ressort que peu de recherches appliquées ont été entreprises sur les composantes motrices spécifiques de l'écriture (Peck et Askov, 1980; Thomassen et Teulings, 1983). D'autre part, si l'intérêt pour la dimension de communication et d'expression de l'écriture s'est accru considérablement dans la plupart des ouvrages de langue française traitant de la préparation et de l'enseignement de l'écriture à l'école primaire (Auzias, 1987; Charmeux, 1983; Guillaud, Hibon, Lelièvre-Bourdin, Monier, Tavernier et Venon, 1988; Lurçat, 1974; Tajan, 1982; Valot, 1986), par contre, la préoccupation sur les aspects moteurs de l'écriture, particulièrement ses composantes statiques et les aspects matériels qui préparent la scription, a peu progressé depuis les travaux d'Ajuriaguerra et ses collaborateurs (1964). Enfin, des études récentes de Blöte, Zielstra et Zoetewey (1987), Blöte et Van Der Heijden (1988) et Blöte et Van Haasteren (1989) sur les habitudes graphomotrices d'écoliers hollandais révèlent qu'une détérioration dans les habitudes posturales des enfants a été observée ainsi qu'un nombre important de défauts dans la tenue du crayon.

Au Québec, des témoignages de plus en plus nombreux d'étudiantes, à l'issue de leur stage de formation des maîtres dans le milieu scolaire primaire, donnent à penser que les aspects moteurs de l'écriture sont passablement méconnus ou mésestimés par plusieurs de leurs maîtres d'application. Ainsi, dans beaucoup de classes de première année qui disposent de pupitres ajustables, les tables seraient à la même hauteur pour tous les écoliers et les sièges généralement de même gabarit. Aucune directive ne serait donnée aux élèves sur la bonne façon de placer le siège par rapport au pupitre, sur la préparation du plan de travail avant de commencer à écrire, sur le placement de la feuille, ni même sur la manière de tenir le crayon. Tout porte à croire qu'un certain nombre d'éducatrices et d'enseignantes font peu de cas de ces contraintes motrices, laissant les enfants évoluer selon leurs penchants naturels¹.

Dans le but de vérifier la portée de ces observations empiriques et de cerner l'état actuel de la question au niveau local, un sondage a été entrepris au cours des premiers mois de l'année 1991 auprès de titulaires de classes de maternelle et de première année qui, pour la plupart, avaient sous leur responsabilité des stagiaires de la formation des maîtres de l'Université du Québec à Montréal.

But et thèmes du sondage

Le but du sondage est de recueillir des données descriptives du contexte pédagogique et des conditions matérielles dans lesquels se déroulent les activités graphomotrices en maternelle et l'enseignement de l'écriture manuscrite en première année, dans les écoles francophones de la région montréalaise servant de lieu de stage en formation des maîtres. Le sondage porte plus particulièrement sur les composantes motrices statiques ou de support de l'écriture manuscrite, soit l'ajustement du mobilier, le maintien postural, le placement de la feuille et des avant-bras sur le pupitre, la tenue du crayon, la latéralité graphique et la graphomotricité du gaucher. Toutefois, pour parfaire la perspective motrice d'ensemble de la situation, quelques questions ont été ajoutées sur la pratique pédagogique en regard de l'éducation graphomotrice, de l'approche des gauchers et de l'apprentissage du tracé des lettres, ainsi que sur le type de formation universitaire reçue par les répondantes sur la préparation et l'enseignement de l'écriture manuscrite.

Méthodologie

Échantillon

Au total, 134 professeures ont répondu au sondage, dont 66 éducatrices de maternelle et 69 enseignantes de première année, réparties dans 45 écoles primaires relevant de 28 commissions scolaires de la région montréalaise. Ces professeures ont été personnellement invitées à répondre au questionnaire par la ou les étudiantes de la formation des maîtres de l'Université du Québec à Montréal en stage dans leur école. Des professeures sollicitées, plus de 90 % ont répondu au sondage. Par ailleurs, 52 étudiantes stagiaires ont accepté de faire une observation écrite sur les caractéristiques du mobilier des classes de première année de ces mêmes écoles.

Instruments utilisés

Pour réaliser le sondage auprès des titulaires, deux questionnaires ont été mis au point, l'un destiné aux éducatrices de maternelle, l'autre s'adressant aux enseignantes de première année. L'utilisation de deux questionnaires respecte la philosophie préconisée de nos jours dans les écoles québécoises où la maternelle est vue comme le moment privilégié de l'éveil de l'enfant à l'intérêt d'écrire et de sa préparation graphomotrice, et la première année comme le temps de l'enseignement de l'écriture comme tel (Auzias, Casati, Cellier, Delaye et Verleure, 1977; Lurçat, 1979).

L'élaboration des questionnaires a été guidée par le souci de mettre en évidence chez ces professeures:

- a) leurs attitudes et leurs pratiques pédagogiques habituelles pour veiller à ce que les écoliers soient placés dans les meilleures conditions posturales et matérielles, préparatoires à l'activité cinétique d'écriture;
- b) leur perception du niveau de connaissance des aspects moteurs de l'écriture qu'elles estiment posséder;
- c) leur opinion sur leurs prérogatives et leurs responsabilités spécifiques dans la préparation et l'enseignement de l'écriture. Cette préoccupation a pour but d'apprécier la cohérence d'ensemble du système éducatif sur le sujet à titre d'informations complémentaires.

Chaque questionnaire comprend donc des regroupements de questions autour de ces trois objectifs spécifiques. Bien que certains énoncés s'adressent spécifiquement à l'un ou l'autre des groupes, les deux questionnaires se composent d'un grand nombre de questions semblables, voire identiques, de manière à favoriser l'étude comparative des réponses de ces groupes.

De plus, une fiche d'observation fut construite à l'intention des étudiantes stagiaires pour obtenir des données techniques objectives sur les caractéristiques des pupitres et des chaises, type, hauteur, réglage, des classes de première année.

Résultats du sondage

Les résultats des réponses des titulaires de classes de maternelle et de première année aux deux questionnaires sont regroupés en fonction des objectifs de la recherche; les observations des stagiaires sont aussi rapportées.

Les attitudes et les pratiques pédagogiques privilégiées dans l'enseignement des aspects moteurs statiques de l'écriture

Dans la première catégorie de questions, les professeures devaient caractériser l'attitude pédagogique qu'elles adoptaient le plus souvent dans le traitement des thèmes du sondage. Pour chacun des aspects moteurs abordés, les pédagogues avaient à faire un choix parmi les trois types de réponse suivants: (I) je donne les informations pertinentes à tous les écoliers et j'assure le suivi systématiquement; (C) je corrige ponctuellement les erreurs ou les défauts observés; (L) je laisse les écoliers agir, sans intervenir. Le tableau 1 présente la répartition des réponses des professeures de maternelle et de première année selon les trois modèles d'attitudes pédagogiques proposés.

Tableau 1

Distributions (exprimées en %) des réponses des éducatrices de maternelle et des enseignantes de première année relativement aux attitudes pédagogiques qu'elles privilégient dans l'enseignement des aspects moteurs de support de l'acte graphique

Professeurs	Éducatrices			Enseignantes		
	Attitude adoptée			Attitude adoptée		
	(I)	(C)	(L)*	(I)	(C)	(L)*
Aspects moteurs						
- Ajustement du mobilier***	30	40	30	77	21	2
- Maintien postural**	31	58	11	62	35	3
- Placement feuille et avant-bras	21	58	21	35	59	6
- Tenue du crayon	28	58	14	32	60	8
- Latéralité graphique	37	12	51	32	15	52
Moyenne***	29	46	25	49	37	14

* (I) = instruction et suivi systématiques; (C) = correction ponctuelle si nécessaire; (L) = liberté laissée à l'élève.

** Élément à propos duquel les distributions des réponses sont différentes à $p < 0,01$.

*** Élément à propos duquel les distributions des réponses sont différentes à $p < 0,001$.

Les comparaisons statistiques des distributions des réponses des deux groupes par le test du chi carré révèlent que les attitudes pédagogiques adoptées par les éducatrices et les enseignantes diffèrent pour l'ensemble des aspects moteurs de l'acte graphique ($\chi^2_{(2)} = 27,46$, $p < 0,001$): les éducatrices privilégient l'attitude (C), qui consiste à corriger ponctuellement les erreurs observées, alors que les enseignantes favorisent plutôt l'attitude (I), affirmant instruire systématiquement tous les élèves. Ces différences de comportements sont particulièrement sensibles pour les thèmes de l'ajustement du mobilier ($\chi^2_{(2)} = 30,84$, $p < 0,001$) et du maintien postural ($\chi^2_{(2)} = 9,21$, $p < 0,01$). Par ailleurs, la comparaison des réponses de type (I), ou intervention systématique, par rapport aux réponses de type (C), ou correction ponctuelle seulement, et de type (L), ou laisser faire, fait apparaître des attitudes communes aux deux groupes dans la mesure où près des deux tiers des professeurs de maternelle et de première année n'enseignent pas de manière systématique la façon de placer la feuille et les avant-bras sur la table, ni comment tenir le crayon, et ne s'assurent pas de vérifier que la latéralité graphique de chaque enfant correspond bien à sa latéralité usuelle.

Pour parfaire la description des pratiques pédagogiques, les professeurs ont été également invitées à répondre à des questions touchant certaines des composantes motrices cinétiques de l'écriture. Elles devaient dire, par oui ou par non, si elles avaient coutume d'utiliser du matériel spécialement conçu pour favoriser l'épanouissement des écoliers sur le plan graphomoteur, si elles évaluaient leurs

progrès graphomoteurs et si elles recouraient à des critères précis pour le faire, et si elles avaient une approche particulière pour les enfants gauchers. Leurs réponses sont présentées dans le tableau 2.

Tableau 2

Distributions (exprimées en %) des réponses des éducatrices de maternelle et des enseignantes de première année sur leur pratique pédagogique, relativement à la maîtrise des apprentissages moteurs cinétiques de l'activité graphique

Professeures	Éducatrices		Enseignantes	
	Type de réponse		Type de réponse	
	oui	non	oui	non
Pratiques pédagogiques				
- Usage de matériel adapté	59	41	59	41
- Évaluation progrès graphomoteurs	67	33	9	31
- Recours à des critères précis	42	58	61	39
- Approche spécifique des gauchers	27	73	24	71
Moyenne	49	51	53	47

Les comparaisons statistiques des distributions des réponses décrites dans le tableau 2 permettent de croire que les pratiques pédagogiques ne diffèrent pas entre les groupes. Les données obtenues mettent en évidence que plus de 70 % des éducatrices et des enseignantes n'ont pas d'approche pédagogique qui tienne compte des incidences de la latéralité gauchère sur l'apprentissage moteur de l'écriture. Par ailleurs, environ 40 % d'entre elles disent ne pas avoir de matériel conçu pour favoriser les progrès graphomoteurs de l'écopier et, bien que 68 % en moyenne déclarent évaluer ces progrès, près 60 % des éducatrices et 40 % des enseignantes reconnaissent ne pas utiliser de critères précis pour le faire.

La perception du niveau de connaissance des aspects moteurs de l'acte graphique

Dans la seconde catégorie de questions, les titulaires devaient apprécier leur degré de maîtrise des aspects moteurs précédemment évoqués, en choisissant une cote sur une échelle de 1 à 4 allant du pôle dit «peu ou pas informée» au pôle «très bien informée». Dans le but de simplifier la lecture des résultats de chacun des groupes, les appréciations présentées dans le tableau 3 ont été réparties en deux colonnes, l'une représentant le pourcentage des répondantes qui s'estiment suffisamment informées, l'autre le pourcentage de celles qui se considèrent comme insuffisamment informées.

Tableau 3

Distributions (exprimées en %) des réponses des éducatrices de maternelle et des enseignantes de première année, relativement à la perception qu'elles ont de leur niveau de connaissance des composantes motrices de l'acte graphique

Professeures	Éducatrices		Enseignantes	
	Niveau de connaissance		Niveau de connaissance	
	suffisant	insuffisant	suffisant	insuffisant
Aspects moteurs				
- Ajustement du mobilier	54	46	71	29
- Maintien postural	77	23	81	19
- Placement feuille et avant-bras	69	31	79	21
- Tenue du crayon	85	15	88	12
- Vérification latéralité graphique	73	27	61	39
- Graphomotricité du gaucher	34	66	26	74
- Éducation de la graphomotricité	71	29	67	33
- Évaluation progrès graphomotricité	53	47	54	46
Moyenne	65	35	66	34

Ainsi que les données du tableau 3 le montrent, il n'y a pas de différence significative dans les pourcentages de professeures et d'éducatrices qui se disent suffisamment (65 %) et insuffisamment informées (35 %) sur les divers aspects moteurs de l'acte graphique. Les thèmes les mieux connus selon elles sont, par ordre d'importance décroissante, la tenue du crayon, le maintien postural, le placement de la feuille et des avant-bras sur le pupitre, l'éducation de la graphomotricité, la vérification de la latéralité graphique. Les sujets décrits comme les moins bien connus s'avèrent être l'éducation graphomotrice du gaucher et l'évaluation des progrès graphomoteurs. La différence la plus apparente entre les deux groupes se manifeste à propos du thème de l'ajustement du mobilier, autour duquel les enseignantes se déclarent suffisamment informées dans une proportion de 71 % contre 54 % pour les éducatrices.

Pour maximiser la compréhension des réponses des professeures sur l'appréciation de leur niveau de connaissance, quelques questions additionnelles ont été incluses dans les questionnaires. Les titulaires devaient préciser si elles avaient suivi des cours spécialisés sur l'apprentissage de l'écriture manuscrite et devaient évaluer la formation reçue. Les réponses recueillies révèlent que 47 % des éducatrices et 60 % des enseignantes n'ont pas suivi de cours spécifiques sur l'apprentissage de l'écriture manuscrite. Parmi les éducatrices, 42 % jugent leur formation sur le sujet bonne ou très bonne, 22 % juste suffisante et 36 % faible ou nulle. Chez les enseignantes, la formation reçue est jugée bonne par 30 % d'entre elles, juste suffisante par 27 % et faible ou nulle par 43 %. Enfin, le programme du ministère

de l'Éducation traitant du rôle de la maternelle dans l'épanouissement des potentialités graphiques des enfants est jugé peu ou aucunement explicite par 68 % des éducatrices tandis que 29 % d'entre elles le considèrent comme suffisamment explicite et 4 % disent ne pas avoir d'opinion.

Les prérogatives et les responsabilités de l'éducatrice et de l'enseignante

Il est connu que la maîtrise des automatismes de l'écriture manuscrite résulte d'un apprentissage progressif, qui se prépare en maternelle et fait l'objet d'un entraînement systématique au cours des trois premières années du primaire. Le succès de ce long apprentissage dépend donc à la fois de la qualité des interventions magistrales prises individuellement et de la cohérence de ces interventions prises comme un tout. C'est pourquoi une catégorie de questions a été ajoutée dans les deux questionnaires pour connaître la perception des professeurs sur les rôles respectifs des éducatrices et des enseignantes dans l'enseignement des composantes motrices statiques de l'écriture ainsi que sur certains thèmes qui traitent des composantes cinétiques connexes. Les réponses à ces questions sont synthétisées dans le tableau 4.

Tableau 4

Distributions (exprimées en %) des réponses des professeurs sur le type de partage des responsabilités qui devrait prévaloir entre l'éducatrice (éd.) et l'enseignante (en.) en matière d'enseignement des composantes motrices de l'écriture manuscrite

Professeures	Éducatrices			Enseignantes		
	Responsabilité			Responsabilité		
	(éd.)	(éd.+en.)	(en.)	(éd.)	(éd.+en.)	(en.)
Aspects moteurs						
- Maintien postural	12	83	5	10	82	8
- Placement feuille et avant-bras	14	74	12	13	72	15
- Tenue du crayon	41	56	3	29	67	4
- Latéralité graphique	40	59	1	38	45	17
- Habileté manuelle	49	49	2	50	46	4
- Habileté graphomotrice**	11	83	6	30	47	23
- Tracés des lettres*	0	62	38	10	39	51
Moyenne*	24	66	10	26	58	16

* Élément à propos duquel les distributions des réponses sont différentes à $p < 0,01$.

** Élément à propos duquel les distributions des réponses sont différentes à $p < 0,001$.

Les opinions exprimées par les éducatrices et les enseignantes sur leur rôle respectif dans l'enseignement des aspects moteurs de l'acte graphique sont globalement différentes ($\chi^2_{(2)} = 9,9$, $p < 0,01$). Ces différences sont particulièrement évidentes sur les thèmes de l'habileté graphomotrice ($\chi^2_{(2)} = 17,42$, $p < 0,001$) et de l'enseignement des tracés des lettres ($\chi^2_{(2)} = 9,21$, $p < 0,01$, pour lesquels les éducatrices prônent une responsabilité partagée alors que les enseignantes expriment des avis plus tranchés sur des prérogatives particulières. Mais sur les autres sujets, tels que le maintien postural et le placement de la feuille et des avant-bras sur le pupitre, les deux groupes se reconnaissent une responsabilité commune. En outre, la responsabilité partagée serait relativement bien acceptée à propos de la tenue du crayon, de la vérification de la latéralité graphique et du développement de l'habileté manuelle mais avec une certaine prépondérance du rôle de l'éducatrice.

Les observations des stagiaires

Selon les données recueillies par les stagiaires, 67 % des classes de première année disposent de pupitres ajustables tandis que 33 % n'en possèdent pas. Parmi les classes dotées de pupitres ajustables, 50 % d'entre elles offrent une même hauteur pour tous les écoliers, 23 % présentent deux hauteurs de pupitres, soit 60 et 65 cm en moyenne, et 27 % possèdent des pupitres réglés à diverses hauteurs variant de 50 à 76 cm. En ce qui concerne les sièges, ils sont d'un même gabarit pour tous les écoliers dans 78 % des classes alors que 22 % des classes possèdent deux gabarits de chaises, soit 37 cm et 35 cm en moyenne. Invitées à s'informer sur l'identité de la personne responsable de l'ajustement de la hauteur des pupitres et sur les critères utilisés pour le faire, les stagiaires ont mentionné le concierge de l'école (50 % des cas), l'enseignante (33 %) et l'équipe concierge-enseignante (17 %). Quant aux critères utilisés, la taille de l'écolier est invoquée sans autre précision dans 31 % des cas, la taille de l'enfant assis dans 25 %, le passage des jambes sous le pupitre (25 %) et la hauteur du coude dans 19 %.

Discussion

Si les résultats des tableaux précédents mettent en lumière les principales ressemblances et différences entre les deux groupes de professeurs sur le plan des pratiques pédagogiques, des savoirs et de la compréhension des rôles respectifs en regard de l'enseignement des aspects moteurs de l'acte graphique, l'examen de l'adéquation entre les pratiques pédagogiques sur les thèmes à l'étude et les connaissances que les professeurs disent posséder sur ces mêmes thèmes révèle des constatations surprenantes, tant chez les éducatrices de maternelle que chez les enseignantes de première année.

À travers les données des deux premiers tableaux, il a été observé que les professeures de maternelle, dans leur grande majorité, ne donnent pas d'instructions ni n'interviennent de manière systématique sur les divers aspects moteurs de l'activité graphique. Dans le cas de l'ajustement du mobilier, cette attitude se justifie dans la mesure où les titulaires de maternelle ne disposent généralement pas de pupitres ajustables et où elles disent ne pas avoir les connaissances suffisantes pour s'acquitter de cette tâche. Il en va de même pour l'approche de la graphomotricité des gauchers qui, faute de connaissances suffisantes, est généralement éludée. Toutefois, dans les cas du maintien postural, du placement de la feuille et des avant-bras et de la tenue du crayon, les éducatrices préfèrent corriger les erreurs sur une base individuelle sans instruire systématiquement tous les enfants alors qu'elles se disent suffisamment informées pour le faire. Le cas le plus singulier concerne la latéralité graphique: 73 % d'entre elles disent avoir les connaissances suffisantes sur le sujet mais seulement 37 % s'attardent à vérifier que la main d'écriture de l'enfant est bien celle avec laquelle il est le plus à l'aise pour accomplir les autres activités manuelles usuelles. En fait, lorsque les pédagogues sont amenées à dire, à travers des questions subsidiaires, si elles connaissent un instrument qui permet d'évaluer la préférence manuelle de l'enfant, 84 % répondent par la négative et sur les 16 % qui déclarent en connaître, aucune ne donne de référence précise de cet instrument comme cela leur était demandé. Il est vraisemblable que les connaissances que les éducatrices disent avoir et qu'elles jugent suffisantes relèvent d'une conception pour le moins minimaliste.

La même constatation se retrouve dans les réponses des enseignantes de première année, avec encore plus d'acuité. La grande majorité d'entre elles affirment avoir de bonnes connaissances sur tous les aspects moteurs mentionnés dans le sondage, excepté sur la graphomotricité du gaucher. Malgré cela, elles n'interviennent systématiquement que sur l'ajustement du mobilier et sur la posture, préférant pour le reste, soit corriger les erreurs observées dans le placement de la feuille et des avant-bras sur le pupitre et dans la tenue du crayon, soit s'abstenir de vérifier la correspondance entre la latéralité graphique et la latéralité usuelle. Sur ce dernier sujet, il est étonnant de constater que, quoique 60 % estiment être bien informées, 16 % seulement connaissent un instrument pour mesurer la préférence manuelle, sans toutefois pouvoir le nommer.

La comparaison entre les pratiques pédagogiques en première année et les données objectives rapportées par les stagiaires sur les caractéristiques du mobilier fait ressortir une observation encore plus troublante. Les données du tableau 1 indiquent que les enseignantes de première année ont répondu, dans une proportion de 77 %, «s'assurer, en début d'année que le mobilier de chaque écolier soit adapté à sa morphologie», tandis que 21 % font «changer de place certains écoliers pour qu'ils puissent utiliser un mobilier plus adapté à leur morphologie» et 2 % reconnaissent «n'accorder que très peu ou pas d'importance à cet aspect». Ces réponses concordent assez bien avec le fait que 70 % des enseignantes estiment être bien ou

très bien informées sur cet aspect et 30 % peu ou pas informées, d'une part, et avec les résultats des questionnaires d'observation remplis par les stagiaires qui montrent que deux classes de première année sur trois disposent de pupitres ajustables, d'autre part. Cependant, les observations faites par les stagiaires dans les classes où la hauteur des tables est ajustable révèlent qu'une classe sur quatre seulement offrait des pupitres dont les hauteurs variaient. De plus, quand les professeures de ces classes ont été invitées à décrire les critères utilisés pour procéder à l'ajustement, seules 19 % d'entre elles connaissaient le critère d'ajustement du plan de travail à partir de la hauteur du coude de l'enfant en position assise, décrit par Dottrens (1931). D'après les données techniques de l'observation, il s'avère donc que, sur l'échantillon des professeures de première année de l'étude, 18 % seulement avaient modifié ou avaient fait modifier la hauteur des pupitres, et non 77 % comme le tableau 1 le laisse supposer, et 5 % savaient comment le faire correctement.

Bien qu'elles paraissent troublantes et préoccupantes, ces différences et ces distorsions doivent être mises en relation avec d'autres résultats du sondage, qui les rendent plausibles. Il convient de rappeler en effet que 47 % des éducatrices et 60 % des enseignantes déclarent ne pas avoir reçu de cours spécialisés sur les activités graphomotrices ou sur l'apprentissage de l'écriture manuscrite. En outre, pour celles qui ont suivi de tels cours, la formation reçue fait l'objet d'un jugement particulièrement sévère puisque 58 % des éducatrices et 70 % des enseignantes la jugent faible ou juste suffisante. Enfin, il est bon de rappeler qu'au cours des dernières décennies les écrits sur l'importance de l'adaptation du mobilier scolaire aux jeunes écoliers ont été rares, voire inexistants: la seule étude exhaustive sur le sujet demeure celle de Boyd Harmon, publiée en 1951.

En résumé, bien que cette enquête porte sur un nombre limité de professeures d'écoles primaires circonscrites à la région montréalaise et que ses résultats devraient être vérifiés par des études de plus grande étendue, certaines observations ressortent avec suffisamment de relief pour qu'une attention leur soit d'ores et déjà accordée tant par les éducatrices et les enseignantes en exercice que par les responsables de la formation des maîtres.

Les résultats du présent sondage confirment les observations empiriques rapportées par les étudiantes stagiaires sur le manque apparent de directives magistrales et de suivi systématique auprès de tous les enfants sur les conditions et sur les composantes motrices qui entourent la préparation de l'acte graphique. Les réponses des éducatrices et des enseignantes sur leurs habitudes d'intervention montrent de manière non équivoque, par exemple, qu'une grande majorité d'entre elles ne donnent pas de consignes précises sur la tenue du crayon, ne s'assurent pas que le choix de la main d'écriture correspond à la latéralité usuelle de l'enfant. Cette tendance à ne pas systématiquement instruire les enfants sur les principes qui pourraient leur permettre d'avoir un cadre de référence précis sur lequel s'appuyer

pour progresser sur le plan de la maîtrise graphique apparaît largement répandue pour la plupart des composantes motrices statiques. Tout indique que la principale raison de cette attitude soit attribuable à la précarité des connaissances professorales sur plusieurs des thèmes moteurs abordés ici. Cette hypothèse explicative s'appuie sur l'appréciation que les éducatrices et les enseignantes font de leur propre niveau de connaissances et sur les observations rapportées par les stagiaires. De l'avis des titulaires, ce manque d'informations spécialisées serait déjà caractéristique de la formation universitaire; il serait souhaitable dans une étude ultérieure de vérifier l'état de la question sur ce sujet. Par ailleurs, il serait intéressant de vérifier les conséquences des pratiques pédagogiques observées à travers cette enquête sur les élèves des écoles secondaires et sur les étudiants des niveaux collégial et universitaire. Enfin, dans le cadre du travail de sensibilisation et de perfectionnement qu'il conviendrait d'entreprendre au sein du milieu préscolaire primaire, il serait utile de faire ressortir les avantages de la coordination des actions des éducatrices et des enseignantes, en précisant davantage leurs prérogatives et leurs responsabilités respectives dans la préparation et l'enseignement des divers aspects moteurs de l'acte graphique.

NOTE

1. Le genre féminin, qui est associé ici aux fonctions professorales, a été utilisé sans volonté de discrimination mais pour rendre compte de la réalité scolaire québécoise où les titulaires des classes de maternelle et de première année sont presque exclusivement des femmes.

Abstract – This paper reports the results of a questionnaire survey of 134 Montréal region kindergarden and grade 1 teachers describing their teaching practices, their level of knowledge, and their perception of their role in teaching motor aspects of handwriting. Analysis of the data indicates that the majority of teachers do not provide instruction in most of the motor components of handwriting in any systematic way. As well, the author notes that both the training teachers received and their knowledge about these skills present many weaknesses.

Resumen – Este estudio expone los resultados de una encuesta por cuestionario conducida ante 134 maestros de la región de Montréal con el fin de describir las prácticas pedagógicas, el nivel de conocimientos y la percepción que las educadoras del jardín infantil y las maestras de primer año tienen sobre su rol en la enseñanza de los aspectos motores del acto gráfico. El análisis de los datos obtenidos hace resaltar que la mayoría de las profesoras no enseñan a los alumnos gran parte de los componentes motores de la escritura en forma sistemática y que la formación recibida, así como los conocimientos sobre estos objetos presentan varias debilidades.

Zusammenfassung – Die vorliegende Arbeit präsentiert die Ergebnisse einer Umfrage, die mit Hilfe eines Fragebogens bei 134 Lehrern von Montréal und Umgebung durchgeführt wurde mit dem Ziel, im Hinblick auf den motorischen Aspekt der Schreibtätigkeit die Pädagogik, die Kenntnisse und die Auffassung darzustellen, die die Erzieherinnen des Kindergartens und die Lehrerinnen des ersten Grundschuljahres von ihrer Aufgabe haben. Die Analyse der gesammelten Daten ergab, daß die meisten Lehrerinnen die meisten motorischen Komponenten des Schreibens nicht in ihrem Unterricht berücksichtigen und daß ihre Ausbildung ebenso wie ihre einschlägigen Kenntnisse gewisse Schwächen aufweisen.

RÉFÉRENCES

- Ajuriaguerra, J. de, Auzias, M. et Denner, A. (1964). *L'écriture de l'enfant* (Tome 1 - *L'évolution de l'écriture et de ses difficultés*). Paris: Delachaux et Niestlé.
- Auzias, M. (1987). *Les troubles de l'écriture chez l'enfant: problèmes généraux, bases de rééducation*. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- Auzias, M., Casati, I., Cellier, C., Delaye, R. et Verleure, F. (1977). *Écrire à 5 ans?* Paris: Presses universitaires de France.
- Blöte, A. W., et Van Der Heijden, P. G. (1988). A follow-up study on writing posture and writing movement of young children. *Journal of Human Movement Studies*, 14, 57-74.
- Blöte, A. W. et Van Haasteren, R. (1989). Developmental dimensions in the drawing behaviour of pre-school children. *Journal of Human Movement Studies*, 17, 187-205.
- Blöte, A. W., Zielstra, E. M. et Zoetewey, M. W. (1987). Writing posture and writing movement in kindergarten. *Journal of Human Movement Studies*, 13, 323-341.
- Boyd Harmon, D. (1951). *The co-ordinated classroom* (AIA File N° 35-B). Grand Rapids, MI: American Seating Company.
- Calmy, G. (1977). *L'apprentissage de l'écriture*. Paris: Nathan.
- Charmeux, E. (1983). *L'écriture à l'école*. Paris: Cédic.
- Dottrens, R. (1931). *L'enseignement de l'écriture*. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- Lurçat, L. (1974). *Études de l'acte graphique*. Paris: Mouton.
- Lurçat, L. (1977). *L'activité graphique à l'école maternelle*. Paris: Éditions sociales françaises.
- Guillaud, G., Hibon, M., Lelièvre-Bourdin, L., Monier, R., Tavernier, R. et Venon, F. (1988). *Les chemins de l'écriture*. Paris: Bordas.
- Peck, M. et Askov, E. N. (1980). Another decade of research in handwriting: Progress and prospect in the 1970's. *Journal of Educational Research*, 73, 283-298.
- Tajan, A. (1982). *La graphomotricité*. Paris: Presses universitaires de France.
- Thomassen, A. J. et Teulings, H.-L. (1983). The development of handwriting. In M. Martlew (dir.), *The psychology of Written Language* (p. 179-213). New York, NY: John Wiley et Sons.
- Valot, C. (1986). *Pédagogie de l'écriture*. Paris: Éditions de l'École.